

2020
2021



Catalogue

FORMATION CONTINUE



ENCADREMENT
ET TUTORAT



PRATIQUES DE
SOINS



PARCOURS
PROFESSIONNEL

Instituts de formation
IFSI-IFAS de Châteaudun
IFSI-IFAS de Chartres
IFPP de Dreux



Editorial



Pour l'année 2020-2021, les instituts de formations du département d'Eure-et-Loir, réunis au sein du GHT – HOPE , vous proposent un catalogue commun de formation continue. Ce catalogue rassemble les ressources des instituts de Chartres, Châteaudun et de Dreux.

Les instituts du GHT - HOPE, s'appuient sur des équipes performantes en ingénierie de formation et des intervenants spécialisés au bénéfice du développement des compétences des professionnels de santé et de la qualité des soins réalisés.

Nous offrons des actions de formations diversifiées, complémentaires ou communes, afin de proposer une offre de formation optimale et actualisée selon les exigences réglementaires et professionnelles.

Les instituts de Chartres, Châteaudun et Dreux poursuivent la même logique d'amélioration continue de la qualité, avec une dynamique de labellisations.

Comme indiqué en préambule du catalogue, les instituts sont en mesure de répondre à toute demande de formation spécifique, dans le cadre d'un cahier des charges, et peuvent également adapter leurs actions de formations en intra ou au sein des instituts. La réponse peut être apportée par un des instituts ou par le groupement selon votre besoin.

Les instituts s'engagent dans le développement de solutions innovantes pour faciliter la formation, notamment par la formation à distance (e-learning), et l'animation de sessions alternant les moyens pédagogiques (blended-learning, simulation...).

Ce catalogue vous présente trois thématiques de formations :

- Encadrement et tutorat
- Pratiques de soins
- Projet professionnel

Chacun de ces thèmes se décline en plusieurs actions de formation pour répondre au mieux à votre besoin. Pour chaque action, vous sont précisés : l'intitulé, le contenu, les objectifs, le public concerné, les méthodes pédagogiques, la durée, les modalités d'inscription, les dates et les coûts de formations.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre en vous référant à la rubrique « Contactez-nous » figurant en fin de catalogue.

En espérant vous accompagner dans vos projets de formation continue et continuer ainsi de répondre aux besoins de formation des professionnels de santé impliqués dans la qualité des soins.

Au plaisir de vous rencontrer et de répondre à vos besoins.



Châteaudun
Gilles PÉGON



Chartres
Christophe PETERS



Dreux
Etienne LESECQ

Sommaire

ENCADREMENT ET TUTORAT



- 4.5 Tutorat infirmier
- 6 Actualisation tutorat infirmier
- 7.8 Tutorat aide-soignant
- 9 Analyse de pratique professionnelle des tuteurs des étudiants infirmiers
- 10 Analyse de pratique professionnelle des tuteurs des élèves aide-soignants
- 11 Place du maître de stage dans le tutorat
- 12 Référentiel de formation en soins infirmiers et outils pédagogiques

PRATIQUES DE SOINS



- 13 Manutention de la personne dépendante
- 14 Gestes et postures de travail : la manutention de charges
- 15 Améliorer les techniques et méthodes de manutention à l'attention des professionnels de santé
- 16 Le modèle clinique tri focal : outil du raisonnement clinique
- 17 Accompagner l'apprenant dans l'étude du dossier de soins infirmiers
- 18 Transmissions ciblées aides-soignantes
- 19 Transmissions ciblées infirmières
- 20 Optimiser les transmissions ciblées
- 21 L'injection dans une chambre implantable : actualisation des connaissances
- 22 Mesure et surveillance des paramètres vitaux de la personne soignée
- 23 Prise des paramètres vitaux
- 24 Aide à la prise des médicaments
- 25 Bon usage des médicaments
- 26 Assistant de soins en gérontologie
- 27 Mieux comprendre les limites du corps liées au vieillissement pour mieux prendre soin
- 28 Développer ses compétences pour l'exercice professionnel aide-soignant
- 29 Accompagnement à l'hygiène corporelle
- 30 Acquérir et renforcer les gestes professionnels en hygiène des locaux
- 31 Se former aux gestes d'aspiration endo-trachéale
- 32 Évaluer la douleur : pour une prise en soins personnalisée
- 33 Accompagner la personne en soins palliatifs
- 34 Bonnes pratiques de sécurité transfusionnelle

PROJET PROFESSIONNEL



- 35 Clarifier son projet de reconversion professionnelle : Profession aide-soignant(e) ou infirmier(e)
- 36 Accompagnement à l'élaboration du projet conduisant au métier d'infirmier
- 37 Accompagnement à l'élaboration du projet conduisant au métier d'aide-soignant
- 38 Entrer en formation infirmière : clarifier son orientation professionnelle
- 39 Entrer en formation aide-soignante : 70h pour actualiser ses connaissances
- 40 Conforter ses compétences professionnelles : Profession aide-soignant(e) ou infirmier(e)
- 41 Préparer la validation des acquis de l'expérience des métiers du soin et de l'accompagnement à la personne
- 42 Préparer le diplôme d'État infirmier : personnes ayant une autorisation d'exercice de la profession de médecin ou maïeuticien en France ou à l'étranger
- 43 Devenir aide-soignant(e) ? Devenir infirmier(e) ? Orientation post BAC



Toute formation peut faire l'objet d'une demande de formation intra-structure.

Pour comprendre...



Hors CH
support à l'institut

Ce logo indique que la formation concernée est accessible à l'ensemble des professionnels hors Centre Hospitalier.



Formation
Diplômante

Ce logo indique que la formation concernée permet d'obtenir un diplôme ou une certification.



Châteaudun
Chartres
Dreux

Ce logo indique le ou les instituts qui proposent la formation concernée. Les villes permettent de désigner les IFSI de Chartres, Châteaudun et Dreux.



Ce logo indique que la formation est éligible au développement professionnel continu.

Tutorat infirmier



DURÉE

4 jours
(9h00 à 17h00)
(Dreux : en discontinu)
J1 : ½ journée en e-learning



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite (Dreux) : 08/03/21



DATES

Voir tableau ci-dessous



COÛT

600€ par personne pour les 4 jours

CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences ;
Positionnement dans la fonction tutorale ;
Accompagnement spécifique d'un parcours individualisé ;
Interface du tuteur dans la construction du partenariat ;
Théories d'apprentissage ;
Outils du tutorat (livret d'accueil, portfolio) ;
Analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences ;
Evaluation et ses enjeux ;
Rédaction des objectifs de stage et des différents rapports ;
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel ;
Maîtriser les points clefs du référentiel de formation en soins infirmiers ;
Développer des compétences pédagogiques ;
Identifier les différents acteurs dans la formation ;
Organiser le stage : accueil, bilan intermédiaire, évaluation des compétences... ;
Accompagner l'apprentissage de l'étudiant à partir d'outils ;
Développer une posture de tuteur.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
Un questionnaire de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs paramédicaux ;
Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier.

Session Dreux	Session 1 Chartres	Session 2 Chartres
08/04/21	23/11/20	17/03/21
20/05/21	24/11/20	18/03/21
24/06/21	25/11/20	19/03/21
02/12/21	11/02/21	20/05/21

Le référentiel de formation au diplôme d'état infirmier basé sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée. Le stage est le lieu d'excellence pour la construction de l'identité professionnelle. Le tuteur de stage coordonnateur de l'accompagnement des étudiants, occupe une place privilégiée dans ce dispositif de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Chartres : Infirmiers.
Dreux : Infirmiers, cadres de santé.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chartres : Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé. Responsable formation continue.
Dreux : Sébastien Pradelle, cadre de santé, formateur des professionnels de santé. Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Chartres : Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.
Dreux : Cadre de santé du CHG de Dreux. Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E.learning
Apports théoriques
Travaux de groupe
Analyse de pratique
Partage d'expériences
Jeux de rôles et simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.
Dreux : Maximum 14 personnes par session.



Chartres



Dreux



Actualisation tutorat infirmier



DURÉE

1 jour
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite
19/04/21



DATES

25/05/21



COÛT

150€ par personne pour la journée

CONTENU

Théories d'apprentissage et les différents paliers ;
Démarche tutorale : l'accompagnement spécifique d'un parcours individualisé ;
Rédaction des objectifs d'apprentissage ;
Rédaction de rapports circonstanciés ;
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

OBJECTIFS

S'inscrire dans une démarche pédagogique ;
Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie ;
Mettre en place une organisation apprenante au sein des services ;
Analyser sa pratique professionnelle tutorale.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier ;
Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs paramédicaux ;
Référentiel de formation : Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier.

Suite à l'instruction ministérielle du 04 novembre 2016, les contenus de la formation tutorat et les modalités d'encadrement en stage ont évolué. Ces nouveaux éléments permettent d'enrichir les compétences requises pour exercer la fonction de tuteur afin de co-construire le parcours professionnalisant de l'étudiant en soins infirmiers.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers et cadres de santé, formés au tutorat avant 2017.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Cadre de santé du CHG de Dreux
Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travaux de groupe
Analyse de pratiques
Partage d'expériences

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Dreux

Tutorat aide-soignant



DURÉE

2 jours
(9h00 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

1ère session :
20/11/20 et 09/02/21

2ème session :
29/03/21 et 18/05/21



COÛT

280 € / personne
pour 2 jours.

CONTENU

Accueil et accompagnement du stagiaire :

- L'accueil, la relation pédagogique,
- Le Référentiel de formation et de compétences,
- Les acteurs de la formation,
- Les notions de compétence, d'encadrement, de tutorat, d'évaluation.

Parcours de professionnalisation :

- La formation en stage : objectifs de stage, situations apprenantes,
- La participation de l'aide-soignant à la démarche de soin, savoirs théoriques et pratiques, notion de réflexivité,
- Les outils au service de l'encadrement : livret d'accueil, portfolio, suivi journalier,
- L'évaluation du stage : contribution au DEAS, feuille d'évaluation des compétences, les MSP des modules 1 et 3.

Parcours spécifiques :

- Les dispenses de formation : bac SAPAT/ASSP,
- Les cursus partiels,
- Les compléments de formation.

OBJECTIFS

Clarifier les missions des différents acteurs de la formation aide-soignante ;
Appréhender les différents cursus de formation ;
Prendre conscience des répercussions de l'accueil du stagiaire sur sa formation ;
S'approprier les spécificités de la formation en stage : objectifs de stage, raisonnement clinique, savoirs pratiques et réflexivité ;
Utiliser des outils facilitant le suivi de la progression de l'élève ;
Evaluer le niveau de compétence atteint.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e) assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiaires
Apports théoriques
Analyse de pratique professionnelle à partir des situations vécues par les participants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Tutorat aide-soignant



DURÉE

4 jours
(9h00 à 17h00)
en discontinu



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Date limite
08/02/21



DATES

16/03/21
20/04/21
27/05/21
18/11/21



COÛT

600€ par personne
pour les 4 jours

CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences ;
Positionnement dans la fonction tutorale ;
S'inscrire dans une démarche pédagogique ;
Accompagnement spécifique d'un parcours individualisé ;
Interface du tuteur dans la construction du partenariat ;
Théories d'apprentissage et les différents paliers ;
Analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences ;
Evaluation et ses enjeux ;
Rédaction des objectifs de stage et des différents rapports ;
Outils du tutorat ;
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel ;
Maîtriser les points clefs du référentiel de formation aide-soignant ;
Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage ;
Mettre en place une organisation apprenante au sein des services ;
Utiliser les outils d'accompagnement ;
Développer une posture de tuteur en privilégiant la réflexivité de l'élève ;
Développer les pratiques évaluatives des compétences ;
Enrichir ses capacités d'analyse de pratiques tutorales.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 Octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant.

Le référentiel de formation au diplôme d'état aide-soignant basé sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée. Le stage est le lieu d'excellence pour la construction de l'identité professionnelle. Le tuteur de stage, coordonnateur de l'accompagnement des étudiants, occupe une place privilégiée dans ce nouveau dispositif de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Cadre de santé du CHG de Dreux
Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Vidéo
Travaux de groupe
Démarche réflexive à partir d'études de cas
Analyse de pratique
Partage d'expériences
Jeux de rôles et simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Dreux

Analyse de pratique professionnelle (APP) des tuteurs des étudiants infirmiers



DURÉE

1 demi-journée
(13h30 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

17/12/20



COÛT

70 € / personne.

CONTENU

Définition l'APP ;
Définition d'une situation interpellante ;
Mise en œuvre d'une analyse de pratique professionnelle.

OBJECTIFS

Analyser sa pratique tutorale ;
Etre capable de déterminer les éléments constitutifs d'une situation d'encadrement / de tutorat ;
Mobiliser les connaissances théoriques liées à l'encadrement des étudiants.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier(e)s assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyse de pratique professionnelle à partir des situations vécues par les participants
Pédagogie active favorisant la participation maximale des participants

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Analyse de pratique professionnelle (APP) des tuteurs des élèves aide-soignants



DURÉE

1 demi-journée
(13h30-17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

17/06/21



COÛT

70 € / personne

CONTENU

Définition de l'analyse de pratique professionnelle ;
Objectifs liés à cette pratique ;
Méthodologie de la pratique d'analyse de pratique professionnelle.

OBJECTIFS

Mettre en œuvre, avec les tuteurs, la méthodologie de l'analyse de pratique professionnelle ;
Repérer les éléments interpellant dans les situations d'encadrement ;
Analyser sa pratique professionnelle et celle des autres participants quant à l'encadrement des étudiants IDE ;
Mobiliser les connaissances théoriques liées à l'encadrement des IDE.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiaires
Analyses de pratiques professionnelles à partir des pratiques des stagiaires

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Place du maître de stage dans le tutorat



DURÉE

1 jour
(9h00 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

16/02/21



COÛT

140 € / personne

CONTENU

Rôle du maître de stage dans la formation ;
Rôle et compétences des différents acteurs de l'encadrement ;
Contractualisation avec l'apprenant.

OBJECTIFS

Identifier les différents acteurs dans la formation ;
Connaitre les missions du maître de stage et du tuteur ;
Accompagner le tuteur dans ses missions.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers diplômés d'Etat
Cadre de santé

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant l'expérience des stagiaires
Interactions sur la base des pratiques professionnelles respectives

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Référentiel de formation en soins infirmiers et outils pédagogiques



DURÉE

2 jours consécutifs et
1 jour à distance
08h30-12h30
13h30-16h30



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue. Une fiche de renseignement est à compléter par les professionnels demandeurs de la formation lors de l'inscription. (Civilité, année de diplôme, attendu de formation)



DATES

23/03/21
24/03/21
11/06/21



COÛT

400 € pour les 3
jours de formation

CONTENU

1ère journée :

Présentation de la formation I.D.E.

2ème journée :

Présentation et utilisation du Portfolio ;

Présentation et explication des intitulés du bilan de compétences et intérêt du bilan intermédiaire de stage.

3ème journée :

Retour d'expériences sur l'accompagnement des apprenants I.D.E depuis la 1ère session ;

Reprise des besoins des participants ;

Présentation des analyses de la pratique demandées aux étudiants.

OBJECTIFS

Accompagner les professionnels de proximité dans le développement des compétences de l'apprenant en soins infirmiers ; Apporter des éléments de compréhension aux professionnels de proximité sur le contenu du référentiel de formation en soins infirmiers et les outils pédagogiques ;

Expliquer le déroulé de la formation et les attendus pédagogiques au regard de chaque semestre de formation des étudiants en soins infirmiers ;

Favoriser la collaboration entre les terrains de stage et l'institut de formation en soins infirmiers.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire de satisfaction.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Référentiel de formation en soins infirmiers selon l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat Infirmier.

Les professionnels de proximité participent au quotidien au développement des compétences de l'apprenant aussi la Formation est articulée autour de la présentation et l'utilisation du déroulé de formation en soins infirmiers mais aussi basée sur une aide dans la compréhension des outils pédagogiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Les infirmiers des secteurs hospitaliers et extra hospitaliers (formation tutorat non obligatoire).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gilles PÉGON, Directeur de l'IFSI-IFAS de Châteaudun, responsable Formation Continue

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation basée sur une démarche déductive avec une méthode active.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 14 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Hors CH
support à
l'institut



Châteaudun

Manutention de la personne dépendante



DURÉE

3 jours : 2 jours + 1
jour à distance
(9h00-12h30
13h30-17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut
de formation après accord de
l'employeur. Pour les agents du
centre hospitalier support, via le
service de la formation continue.



DATES

15/04/21
16/04/21
28/06/21



COÛT

400 € / personne

CONTENU

Manutention dans le soin au quotidien ;
Notions d'anatomie et de biomécanique ;
Troubles musculosquelettiques (TMS) et habilité gestuelle ;
Procédés de manutention (rehaussements, transferts, retour-
nements, translations, ...);
Acquisitions de l'usage du matériel.

OBJECTIFS

Prévenir les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques
du personnel accompagnant ;
Contribuer à la qualité du soin et du bien-être des personnes
soignées ;
S'approprier les éléments anatomiques et biomécaniques ;
Connaître et utiliser les aides techniques, manuelles et méca-
nisées ;
Acquérir des postures et gestes professionnels sécuritaires ;
Adapter ces techniques en prenant en compte le degré de
dépendance de chaque personne, notamment pour pallier le
manque éventuel de matériel de manutention ;
Réintégrer la « manutention » dans le soin quotidien, notam-
ment dans ses composantes relationnelles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de
formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout acteur impliqué dans les gestes de la vie quotidienne de la
personne dépendante.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels
de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiai-
res
Analyse de pratique professionnelle à partir des situations vécues
Ateliers pratiques*

*Tenues confortables et chaussures plates tenant aux pieds. Les mises en situations
se déroulent dans la salle de manutention du centre hospitalier de Chartres

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit
d'annuler la session.



Chartres

Gestes et postures de travail : la manutention de charges



DURÉE

Un jour
08h30-12h30
14h00-17h00



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue.



DATES

12/03/21



COÛT

150€

CONTENU

1er temps : Identification par un tour de table, les différents ports de charges des professionnels présents.
2ème temps : Apport théorique sur les troubles musculosquelettiques et sur les effets du port de charges sur le corps.
3ème temps : Démonstrations puis pratiques des gestes et postures adaptés à la manutention de charges.
4ème temps : Conseils sur les gestes à effectuer en entretien du dos.
5ème temps : Échanges et évaluation du temps de formation.

OBJECTIFS

Intention pédagogique

Permettre l'apprentissage de gestes et postures appliquant des principes de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents fonction de sa situation de travail, adaptés à la manutention de charges, prenant en compte les risques dorso-lombaires et leur prévention afin de limiter les troubles musculosquelettiques.

Objectifs opérationnels

Identifier les risques liés à l'activité physique
Identifier les éléments qui déterminent ses gestes et postures dans sa pratique de manutention de charges à son poste de travail
Repérer dans son activité les situations pouvant nuire à sa santé ou entraînant des efforts excessifs
Proposer des améliorations, participe à leur mise en œuvre
Modifier sa pratique lors de la manutention des charges en identifiant les bénéfices des nouvelles techniques gestes et postures adoptées

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Attestation de présence en formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du travail 2018, 4ème partie : santé et sécurité au travail.

Cette formation se déroulera en 5 temps centrés sur des rappels et apports théoriques sur les troubles musculosquelettiques ainsi que des démonstrations de ports de charges et des ateliers de réflexion.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est à destination des professionnels des établissements de soins intra ou extra- hospitalier. Elle concerne les agents chargés :
du bio-nettoyage des locaux
de l'entretien du linge en blanchisserie, de la réception à la réexpédition
de la préparation des repas et distribution en restauration, en services de soins
de la sécurité incendie,
de la gestion des archives,
de la logistique en magasin du stockage à la distribution
de la maintenance générale des bâtiments, des locaux de la réception, stockage, distribution des produits en pharmacie, en laboratoire,
de la gestion des objets liés aux circuits « sale » ; « propre » : déchets, linge...

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gilles PÉGON, Directeur de l'IFSI-IFAS de Châteaudun, Responsable formation continue

INTERVENANTS

Murielle POIRIER : Formatrice des professionnels de santé- Formateur gestes et postures.
Céline SÉGUT : Formatrice des professionnels de santé- Instructeur en simulation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

3 méthodes utilisées selon les différents temps d'apprentissage, avec une place laissée aux échanges et interactions pour un apprentissage en partie basé sur le constructivisme et le socioconstructivisme

- Méthode expositive : apports magistraux
- Méthode démonstrative : démonstrations et regard critique, échanges sur les pratiques
- Méthode expérientielle : mise en pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 8 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Hors CH
support à
l'institut



Châteaudun

Améliorer les techniques et méthodes de manutention



DURÉE

2 jours
en continu
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut
de formation après accord de
l'employeur.
Date limite :
19/02/21



DATES

24/03/21
25/03/21



COÛT

300€ par personne
pour les 2 jours

CONTENU

Appropriation des éléments anatomiques et physiologiques élémentaires ;
Principes de base d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations et déplacements ;
Identification des mécanismes responsables des troubles musculo-squelettiques ;
Utilisation du matériel d'aide à la manutention ;
Apprentissage et mise en œuvre des techniques de manutention.

OBJECTIFS

Mobiliser les connaissances de manutention pour améliorer sa pratique professionnelle ;
Travailler en sécurité, en confort, en efficacité gestuelle pour le professionnel ;
Prévenir les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques ;
Améliorer les conditions de travail ;
Maîtriser les points clefs en matière d'ergonomie, de gestes et de bonne posture ;
Connaître les aides techniques existantes ;
Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour la mobilisation des personnes.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du travail 2018, 4ème partie : santé et sécurité au travail.

De par leur profession, les soignants et les aides à domicile interviennent auprès de personnes dépendantes, leurs apportant une aide dans l'accomplissement des activités quotidiennes. Les activités liées à l'ergonomie et à la manutention représentent une partie significative de leur quotidien. La qualité des techniques de manutention lors de la mobilisation des personnes a un impact sur la sécurité des soins.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin : aide-soignant, infirmier, auxiliaire de vie sociale, aide à domicile, aide médico psychologique, ambulancier, brancardier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux, formés à la manutention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Apports pratiques : apprentissages gestuels
Travaux de groupe
Partage d'expériences
Vidéo
Mises en situation

Les mises en situation se déroulent à l'IFPP avec locaux de chambre médicalisée...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 8 personnes par session Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Le modèle clinique tri-focal : outil du raisonnement clinique



DURÉE

1 jour
09h00-12h00
13h00-17h00



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support inscription via le service de la formation continue.



DATES

12/11/20
(session IDE)

19/03/21
(session AS)



COÛT

140€

CONTENU

Présentation des notions de démarche clinique et de projet de soins. Concepts de jugement clinique et de raisonnement clinique ;
Présentation du modèle clinique tri-focal selon la théorie d'Arlette Marshall et Thérèse Psiuk ;
Présentation des attendus adaptés au niveau de formation des apprenants ;
Réalisation de cas cliniques et mise en situation d'accompagnement à la réflexion ;
Ouverture sur les étapes consécutives à la démarche clinique ;
Questionnaire de satisfaction.

OBJECTIFS

Intégrer les notions de démarche clinique et de projet de soin ;
Maîtriser l'outil tri-focal d'ici la fin du temps de formation ;
Faire des liens entre l'activité de terrain et la réalisation de démarches cliniques contribuant à l'acquisition des compétences d'un apprenant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de présence à la formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la santé publique du 29 juillet 2004 ;
Arrêté du 31 juillet modifié, relatif au diplôme d'Etat infirmier ;
Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

Cette formation permet au professionnel de santé d'intégrer le principe de la démarche clinique réalisée à partir du modèle clinique tri-focal selon la théorie d'Arlette Marshall et Thérèse Psiuk.

Cette formation concourra également à l'accompagnement des apprenants dans l'apprentissage du raisonnement clinique à opérer, dans le but d'identifier les problèmes de santé d'une personne prise en soin.

Une mise en lumière de la place du raisonnement clinique dans l'exercice professionnel s'opèrera pour tendre à un langage commun entre apprenants et professionnels de terrain.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants et infirmiers des secteurs hospitaliers et extrahospitaliers ayant encadré ou ayant le projet d'encadrer des apprenants.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gilles PÉGON, Directeur de l'IFSI-IFAS de Châteaudun, Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'institut de formation de Châteaudun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

2 méthodes sont utilisées avec des apports théoriques et une place laissée aux échanges sur les pratiques, pour une formation en partie basée sur le constructivisme :
Méthode expositive : Apports théoriques et pratiques avec mise à disposition de supports papier
Méthode expérientielle : mise en pratique par le biais d'exercices
Les ressources numériques viendront en support de cette journée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 12 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Hors CH
support à
l'institut



Châteaudun

Accompagner l'apprenant dans l'étude du dossier de soins infirmiers



DURÉE

1 jour
(09h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Date limite
07/05/21



DATES

10/06/21



COÛT

150€ par personne pour la journée.

CONTENU

Clarification des concepts liés au raisonnement clinique ;
Approfondissement des compétences infirmières 1 (évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier) et 2 (concevoir et conduire un projet de soins infirmier) ;
Mobilisation des étapes du raisonnement clinique ;
Utilisation et exploitation des outils spécifiques à l'apprentissage du raisonnement clinique.

OBJECTIFS

Analyser sa pratique professionnelle concernant le raisonnement clinique ;
Mobiliser les opérations mentales du raisonnement clinique ;
Identifier le lien entre le raisonnement clinique et les compétences du référentiel infirmier ;
Approfondir la démarche pédagogique pour l'apprentissage du raisonnement clinique auprès des stagiaires en formation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la santé publique du 29 juillet 2004 ;
Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier.

Le raisonnement clinique est un processus de pensée, d'analyse et de prise de décision qui permet d'adapter et de personnaliser les soins. Il facilite l'évaluation d'une situation clinique et favorise la conduite du projet de soins infirmiers. C'est une démarche incontournable à l'infirmier(ère) afin de réaliser des soins de qualité.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Notions théoriques
Travaux de groupe
Cas cliniques
Multi média
Partage d'expériences et analyse de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session.
Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Dreux

Transmissions ciblées aides-soignantes



DURÉE

1 jour



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

1ère session :
29/09/20
2ème session :
14/06/21



COÛT

140 € / personne
Groupe : 1300 € pour
10 participants

CONTENU

Démarche de soins et place des transmissions ciblées dans la démarche clinique ;
Collaboration IDE/AS ;
Apports théoriques et méthodologiques des transmissions ciblées :

- Distinction macrocible, cible et diagramme de soins ;
- Méthodologie rédactionnelle d'une transmission ciblée ;
- Critères de pertinence d'une cible ;
- Transmissions ciblées et continuité des soins.

Transmission des informations dans le respect du champ de compétences.

OBJECTIFS

Tracer et transmettre pour garantir la qualité des soins ;
Analyser sa pratique professionnelle au regard de la continuité des soins ;
Objectiver les informations à transmettre ;
Cibler une transmission.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants assurant des missions d'encadrement et de tutorat
Auxiliaires de vie sociale et familiale
Infirmiers

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active sollicitant l'expérience maximale des stagiaires
Cas cliniques concrets
Analyse d'activité autour de cette pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Transmissions ciblées infirmières



DURÉE

1 jour



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

1ère session :
01/10/20

2ème session :
21/06/21



COÛT

140 € / personne
Groupe : 1300 € pour
8-10 participants

CONTENU

Démarche clinique et place des transmissions ciblées dans cette démarche ;
Apports théoriques et méthodologiques des transmissions ciblées :

- Macrocible, cible et diagramme de soins ;
- Méthodologie rédactionnelle d'une transmission ciblée ;
- Critères de pertinence d'une cible ;
- Transmissions ciblées et continuité des soins.

OBJECTIFS

Analyser sa pratique professionnelle au regard de la continuité des soins ;
Objectiver les informations à transmettre ;
Cibler une transmission.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

A la fin du dispositif de formation, une évaluation de la formation est proposée pour mesurer l'atteinte des objectifs et le niveau de satisfaction des stagiaires.
Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers
Cadres de santé

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant l'expérience des stagiaires
Travaux de groupes à partir de situations de soins concrètes proposées par la formation puis par les participants
Interactions sur la base des pratiques professionnelles respectives

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Optimiser les transmissions ciblées



DURÉE

1 jour
(09h00 à 17h00).



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite
18/12/20



DATES

28/01/21



COÛT

150€ par personne pour la journée

CONTENU

Mobilisation du raisonnement clinique et des transmissions ;
Identification des caractéristiques d'une transmission ciblée ;
Savoir choisir une cible ;
Savoir inscrire une macro cible ;
Rédaction des transmissions ciblées ;
Compréhension des conséquences relatives d'une mauvaise transmission.

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et l'intérêt des transmissions écrites ;
Sensibiliser sur l'importance de la traçabilité ;
Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle concernant les transmissions écrites ;
Discerner les informations à transmettre ;
Mobiliser la méthodologie des transmissions ciblées.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la santé publique du 29 juillet 2004 ;
Code de déontologie du 25 novembre 2016 ;
Loi 04 mars 2002 relative aux droits du patient et à la qualité du système de santé ;
Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier ;
Arrêté du 22 octobre 2005, relatif au diplôme d'état aide-soignant.

Les transmissions ciblées permettent la continuité des soins auprès de la personne soignée. Elles constituent un outil de traçabilité et de démarche qualité des soins pour l'ensemble des professionnels soignants.
Les transmissions ciblées sont une obligation légale pour les soignants.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier, aide-soignant, cadre de santé.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Notions théoriques
Travaux de groupe
Exploitation de dossiers de soins (exercices pratiques)
Utilisation d'outils numériques
Partage d'expériences et analyse de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Dreux

L'injection dans une chambre implantable : actualisation des connaissances



DURÉE

1 jour
08h30-12h30
13h30-16h30



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.
Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue.



DATES

02/10/20
12/02/21



COÛT

250€

CONTENU

1er temps : Rappel théorique avec support numérique

« La pose et la dépose d'aiguille de Huber sur Chambre à Cathéter Implantable ».

2ème temps : Ateliers pratiques avec démonstration vidéo en 3 étapes :

Préparation du soin et installation ;
L'action effective : pose et injection dans la chambre implantable ;
Dépose de l'aiguille de Huber et préservation du site d'injection ;
Après la visualisation de la démonstration vidéo de chaque étape, chaque participant pratiquera l'acte sous le regard de ses pairs et du formateur.

3ème temps :

Temps d'échange sur les conduites à tenir en cas d'évènements indésirables (support numérique) ;
Retour sur le déroulé de la journée et évaluation de la journée par un questionnaire.

OBJECTIFS

Mobiliser les principes et les règles de préparation du soin ;
Identifier les éléments de surveillance et de vigilance avant, pendant et après le soin ;
Réaliser le soin selon les règles et les principes de bonnes pratiques.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de présence à la formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R.4311-7 du décret 2004-802 du 29 juillet 2004 du Code de la Santé Publique.

Rappel théorique et pratique du soin avec une mise en simulation procédurale

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gilles PÉGON, Directeur de l'IFSI-IFAS de Châteaudun, Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'institut de formation de Châteaudun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Trois méthodes utilisées selon les différents temps d'apprentissage, avec une place laissée aux échanges et interactions pour un apprentissage en partie basé sur le constructivisme et le socio-constructivisme.

Méthode expositive : apports magistraux

Méthode démonstrative : démonstrations et regard critique, échanges sur les pratiques

Méthode expérientielle : mise en pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 12 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Châteaudun

Mesure et surveillance des paramètres vitaux de la personne soignée



DURÉE

1 demi-journée
de 3h30
08h30-12h00



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation
après accord de l'employeur.
Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue.



DATES

22/09/20
06/11/20
04/06/21

2 sessions par jour
(matin et après-midi)



COÛT

75 euros
par personne

CONTENU

Le cadre réglementaire et législatif ;
La connaissance des appareils de mesure des paramètres vitaux ;
Les connaissances des bonnes pratiques et des risques inhérents à une pratique incertaine ;
Les connaissances des éléments d'appréciation de l'état clinique de la personne ;
Les connaissances des normes et des seuils d'alerte ;
Les ateliers pratiques de mesure, d'analyse, d'alerte et de transmission professionnelle permettant l'appréciation de l'état clinique de la personne soignée ;
L'évaluation des pratiques adaptées ou des écarts de pratiques à ajuster.

OBJECTIFS

Connaitre la législation de référence et ses particularités ;
Connaitre les vérifications indispensables à l'utilisation des dispositifs de soins ;
Maîtrise de la pratique de l'évaluation manuelle des paramètres vitaux ;
Connaitre les risques inhérents à une pratique incertaine ;
Connaitre les normes attendues selon les organismes reconnus, afin d'identifier et transmettre les écarts significatifs et les signes de complications.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation. Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant.

Cette formation propose aux aides-soignant(e)s des secteurs hospitaliers et extrahospitaliers de développer leurs connaissances et leurs compétences cliniques par une action de formation en vue de les perfectionner à la mesure fiable des différents paramètres vitaux. C'est une démarche incontournable afin de réaliser des soins de qualité et permettre la continuité des soins de la personne soignée. La qualité des techniques de mesure lors de la surveillance des personnes a un impact sur le confort des personnes et la sécurité des soins. Cette formation permet de renforcer les compétences des professionnels par l'observation clinique et l'adaptation des outils de base utilisés.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants des secteurs hospitaliers et extrahospitaliers.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gilles PÉGON, Directeur de l'IFSI-IFAS de Châteaudun, Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'institut de formation de Châteaudun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques
Distribution de supports papier (livret et/ou flyer)
Utilisation de ressources numériques (vidéo – kahoot)
Simulations, soutenues par l'utilisation de mannequin à haute fidélité

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 10 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Hors CH
support à
l'institut



Châteaudun

Prise des paramètres vitaux



DURÉE

1 demi-journée
(13h30 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

12/03/21



COÛT

70 € / personne

CONTENU

Cadre réglementaire ;
Systèmes cardio- respiratoire, urinaire et neurologique ;
Appareils de mesure des paramètres vitaux ;
Normes des paramètres vitaux et des seuils d'alerte ;
Appréciation de l'état clinique de la personne soignée.

OBJECTIFS

Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques ;
Respecter les règles de bonnes pratiques dans la mesure des paramètres vitaux ;
Analyser les résultats au regard des normes ;
Identifier les conduites à tenir en cas d'anomalie constatée ;
Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants
Auxiliaires de puériculture
Accompagnants éducatifs et social (anciens AMP)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiaires
Apports théoriques
Ateliers pratiques

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit



Chartres

Aide à la prise des médicaments



DURÉE

1 jour
(9h00 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

10/11/20



COÛT

130 € / personne
/ jour.

CONTENU

Cadre réglementaire relatif à la prise de médicaments : actes autorisés, contrôle infirmier ; Règles de sécurité du patient dans la prise de médicaments ; Rôle de l'aide-soignant ou autres accompagnants ; Familles principales des médicaments.

OBJECTIFS

Respecter les bonnes pratiques d'aide à la prise de médicament ; Mettre en œuvre les surveillances et soins adaptés ; Participer à l'éducation de la personne soignée en collaboration avec l'infirmière.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 octobre 2005, concernant les règles de sécurité liées au médicament (DEAS) ; Art L 313-26 du Code d'actions sociales et familiales.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants
Auxiliaires de puériculture
Accompagnant éducatif et social (anciens AMP)
Travaillant en lieu de vie.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative
Apports théoriques
Analyse de pratique professionnelle

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Bon usage des médicaments



DURÉE

1 jour
(9h00 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

30/03/21



COÛT

180 € / personne
/ jour.

CONTENU

Causes des accidents d'origine médicamenteuse ;
Recommandations des bonnes pratiques de prescription médicamenteuse chez la personne âgée ;
Pharmacovigilance/ COMEDIM.

OBJECTIFS

Identifier les recommandations de bonnes pratiques de prescriptions médicamenteuses, notamment chez la personne âgée (HAS : Haute Autorité de Santé, ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament) ;
Identifier les risques et facteurs de risque de iatrogénèse médicamenteuse notamment chez la personne âgée ;
Décrire et utiliser les outils existants qui permettent un bon usage du médicament ;
Appréhender le cadre réglementaire et les obligations de la pharmacovigilance.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiaires
Apports théoriques
Analyse de pratique professionnelle

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Assistant de soins en gérontologie



DURÉE

140 heures



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

24/03/21 au 10/12/21 suivant le calendrier annexé.



COÛT

1550 € TTC par participant.

CONTENU

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne : la maladie d'Alzheimer ou apparentée ; les droits de la personne ; les devoirs du professionnel ; le projet individualisé ; le travail en équipe pluri professionnelle et place de l'aidant.

Aide et soutien des personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie : la relation d'aide ; l'accompagnement spécifique ; l'alimentation et l'état nutritionnel.

Mise en place des activités de stimulation sociale et cognitive : la vie collective ; la famille ; l'adaptation de la communication ; les objectifs et la mise en place des principales activités.

Évaluation de l'état de santé : anatomie physiologie ; la maladie et son évolution ; les techniques et outils spécifiques d'évaluation ; compréhension et repérage des signes psychologiques et comportementaux.

Réalisation des soins quotidiens : techniques de soins appropriées ; notions de pharmacologie ; dimensions éthiques ; la fin de vie.

OBJECTIFS

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne ; Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie ; Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues ; Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé ; Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants / Accompagnants éducatif et social. En situation d'exercice effectif auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux ; tables rondes ; analyses de situations concrètes ; analyses de pratiques professionnelles ; simulations.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Circulaire DHOS/DSS/DHOS n°2009-195 du 6 juillet 2009 relative à la mise en œuvre du volet médico-social du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 ; Arrêté du 23 juin 2010 du ministère de la santé et des sports.

MOIS	NOMBRE DE JOURS	PÉRIODES	Domaines de formations - Arrêté du 23 juin 2010
Mars 2021	3	24-26	DF 1 (35h)
Avril 2021	2	19-20	
Mai 2021	3	25-27	DF 2 (21h)
Juin 2021	2	08-09	DF 3 (28h)
Septembre 2021	2	23-24	
Octobre 2021	2	15-16	DF 4 (28h)
Novembre 2021	2	15-16	
Décembre 2021	4	07-08-09-10	DF 5 (28h)
	20 jours = 140h		



Chartres

Mieux comprendre les limites du corps liées au vieillissement pour mieux prendre soin



DURÉE

1 jour
(09h00 à 12h30
13h30 à 17h00)



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation
après accord de l'employeur.
Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue.



DATES

16/10/20
18/02/21



COÛT

150 €

CONTENU

1er temps : Remobilisation des connaissances théoriques sur le vieillissement et le handicap (vocabulaire et définitions) à travers un quizz sous la forme d'un KAHOOT®.

2ème temps : ateliers de simulation à travers 3 thèmes. Permettra à chacun de vivre le vieillissement du corps dans diverses activités de la vie quotidienne. Utilisation d'un kit de simulation du vieillissement.

Se déplacer et se mobiliser
Manger et boire
Soins d'hygiène et de confort

3ème temps : temps d'échange et d'évaluation sur le déroulé de la journée à travers un questionnaire d'évaluation.

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels d'appréhender les conséquences du vieillissement et/ou du handicap sur la prise en soin de la personne ;
Prévenir les risques liés aux soins ;
Accompagner la personne en lien avec ses difficultés ;
Adapter les soins auprès des personnes.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de présence.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Dans l'esprit du rapport rendu par Myriam El Khomri sur l'attractivité des métiers du grand âge et conformément aux mesures annoncées dans le plan Investir pour l'hôpital du 20 Novembre 2019.

Formation en 3 temps : un temps théorique, un temps de simulation et un temps d'évaluation et d'échanges.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation concerne les aides-soignants et les infirmiers travaillant en intra-hospitalier ou extra-hospitalier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gilles PÉGON, Directeur de l'IFSI-IFAS de Châteaudun, Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de L'Institut de formation de Châteaudun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive : apports magistraux
Méthode expérientielle : mise en pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 8 professionnels maximum par journée de formation. Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Châteaudun

Développer ses compétences pour l'exercice professionnel aide-soignant



DURÉE

2 jours
(09h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite
26/04/21



DATES

27/05/21
28/05/21



COÛT

300€ par participant, à régler à l'inscription. En cas d'abandon, aucun remboursement ne sera effectué.

CONTENU

Connaissance du référentiel aide-soignant 2005 ;
Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne (Discerner les signes d'alerte et les situations d'urgence, utiliser le chariot d'urgence, mesurer la tension artérielle, le pouls, la fréquence respiratoire, la douleur) ;
Compétence 3 : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne (Notion de pharmacologie, prise en charge d'un opéré : pose de bas de contention, surveillance d'un patient sous oxygène, surveillance d'un patient avec dispositif intra-veineux...) ;
Compétence 5 : Démarche d'information et d'éducation auprès du patient.

OBJECTIFS

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité et en lien avec le référentiel de formation aide-soignant :
- Permettre l'acquisition des nouvelles compétences nécessaires à l'exercice professionnel ;
- Mobiliser les compétences des modules 2, 3 et 5 de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la Santé Publique : articles R 4383-2 à R 4383-8 (modifié par le décret 2007-1301 du 31 août 2007) et R 4311-4 ;
Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et son annexe I - référentiel de formation (8 unités de formation).

Cette formation propose aux aides-soignants diplômés de développer leurs compétences cliniques et relationnelles.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants titulaires d'un CAFAS ou DPAS (antérieur à l'arrêté du 22 octobre 2005) et du diplôme professionnel d'aide-soignant (arrêté du 22 octobre 2005).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux,
Professionnels compétents dans le domaine traité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques + vidéos
Analyse de pratique à partir de situation de soins
Travaux de groupe
Partage d'expériences
Travaux pratiques en salle de démonstration

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Dreux

Accompagnement à l'hygiène corporelle



DURÉE

2 jours
9h/12h30 - 13h30/17h



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

1 session :
23/06/21
24/06/21



COÛT

150 € / personne

CONTENU

Les 14 besoins fondamentaux selon Virginia Henderson ;
Le concept d'autonomie et d'indépendance ;
Un atelier clinique : « aide à l'hygiène corporelle » ;
Les transmissions à l'équipe ;
La responsabilité soignante.

OBJECTIFS

Développer l'approche de la personne âgée pour optimiser l'accompagnement lors des soins d'hygiène ;

Etre capable de :

- Repérer l'autonomie et les capacités de la personne soignée ;
- Apporter une aide adaptée pour la toilette et l'habillement ;
- Identifier les besoins de la personne ;
- Stimuler de façon adaptée ;
- Développer une communication appropriée ;
- Identifier les différents membres de l'équipe pour une collaboration efficace.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

A la fin de la formation, une évaluation du dispositif de formation est proposée pour mesurer l'atteinte des objectifs et le niveau de satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Accompagnement des personnes dans les activités de la vie quotidienne selon l'art L 313 – 26 du code d'actions sociales et familiales.

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de service hospitalier
Auxiliaire de vie sociale
Aide-soignant

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives favorisant l'expérience des stagiaires
Interactions sur la base des pratiques professionnelles respectives
Simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Acquérir et renforcer les gestes professionnels en hygiène des locaux



DURÉE

1 jour
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.
Date limite
15/01/21 (1)
ou
03/05/21 (2)



DATES

16/02/21 (1)
ou
03/06/21 (2)



COÛT

150€ par personne.

CONTENU

Précautions standard ;
Théorie sur les fonctions du bio nettoyage ;
Rôle des produits chimiques et risques des mauvaises utilisations ;
Précautions complémentaires ;
Méthodes de nettoyage.

OBJECTIFS

S'approprier les méthodes de nettoyage et de désinfection pour l'hygiène des locaux ;
Remobiliser les précautions standard et complémentaires ;
Comprendre le rôle des différentes étapes du nettoyage et de la désinfection ;
Connaitre le rôle des produits chimiques ;
Mettre en pratique les méthodes de nettoyage et de désinfection.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Actualisation des précautions standard Établissements de santé Établissements médicosociaux Soins de ville JUIN 2017 ;
Bonnes pratiques essentielles en hygiène à l'usage des professionnels de santé en soins de ville, novembre 2015 ;
Recommandations SFHH, surveiller et prévenir les infections associées aux soins, septembre 2010 ;
Recommandations nationales Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact Consensus formalisé d'experts Avril 2009.

Nettoyer et désinfecter les locaux, c'est déjà « soigner ». L'hygiène est un rôle indispensable dans la lutte contre les infections nosocomiales et les transmissions croisées des différents microorganismes.
Cette formation permet d'enrichir ses connaissances professionnelles dans une dynamique de qualité des soins.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin, agents de service hospitalier, aides-soignants diplômés d'état, Infirmiers diplômés d'état.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyse de pratique
Partage d'expériences
Jeux de rôles et simulation

Les mises en situation se déroulent à SantéSim28 (centre de simulation au CH de Dreux) constitué de différents espaces : domicile, chambre médicalisée...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 10 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Se former aux gestes d'aspiration endo-trachéale



DURÉE

Théorie : 2 jours à l'IFPP de Dreux
Stage : 3 jours en services de soins



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.



DATES

À la demande des établissements ou employeur, à négocier avec l'IFPP.



COÛT

400€ par personne pour l'ensemble de la formation.

CONTENU

Connaissances en anatomie-physiologie de l'appareil respiratoire ;
Connaissances des principales pathologies de l'appareil respiratoire ;
Connaissances sur la technique d'assistance respiratoire : la trachéotomie ;
Pratique de la technique de l'aspiration endo-trachéale ;
Connaissances des soins quotidiens relatifs à la trachéotomie et du matériel utilisé ;
Connaissances sur les règles d'hygiène et de sécurité concernant l'entretien du matériel ;
Connaissance des incidents, des signes d'alerte et de la conduite à tenir ;
Connaissances sur les répercussions sociales et psychologiques des patients trachéotomisés.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et cliniques nécessaires à la prise en charge à domicile des personnes trachéotomisées depuis plus de trois semaines dont l'état ne justifie pas leur admission dans un établissement sanitaire et qui ne peuvent en raison d'affections invalidantes chroniques assurer eux-mêmes ce geste d'urgence nécessaire à leur survie immédiate ;
Maîtriser la technique d'aspiration endo-trachéale chez une personne trachéotomisée en tenant compte des notions nécessaires d'hygiène et de sécurité.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Décret n° 2015-495 du 29 avril 2015 relatif à l'habilitation des aides à domicile à pratiquer les aspirations endo-trachéales et modifiant le code de l'action sociale et des familles et le code du travail ;

Décret n° 99 426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales.

Pour répondre à l'exigence réglementaire (décret du 29/04/2015), l'IFPP propose à certaines catégories de personnes une action de formation en vue de les habilitier à effectuer des aspirations endo-trachéales. Elle aboutit à la délivrance d'une attestation certificative.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel qualifié A.S, A.M.P, Auxiliaire de vie, salarié d'une structure associative, collectivité territoriale, privée... (S.S.I.A.D. - ADMR - Aide à domicile...).

Bénévoles au service d'une association, assurant le rôle de tierce personne auprès d'une personne à domicile trachéotomisée.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux
Infirmières et cadres de structures de santé
Autres professionnels compétents dans le domaine traité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives : cours théoriques et pratiques, travaux de groupe, mise en situation, supports numériques, retour d'expérience.

Stage : Organisé par l'IFPP, avec le centre hospitalier partenaire.

Evaluation : Evaluation continue à l'IFPP et évaluation individuelle en stage.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 6 personnes par session Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Dreux

Évaluer la douleur : pour une prise en soins personnalisée



DURÉE

2 jours
(9h00 à 17h00)
en discontinu
1 mois d'intervalle



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut
de formation après accord de
l'employeur.
Date limite
08/02/21



DATES

11/03/21
08/04/21



COÛT

300€ par personne
pour les 2 jours.

CONTENU

Actualiser ses connaissances sur la douleur, l'évaluation et les thérapeutiques et les actions soignantes à disposition ;
Développer l'observation clinique en situation simulée ;
Favoriser le travail pluri professionnel ;
Analyser sa pratique sur les différentes approches relationnelles.

OBJECTIFS

Faire évoluer sa pratique professionnelle dans le cadre de la prise en soins de la douleur et la transmission de l'information
Savoir reconnaître les différentes douleurs du patient afin d'adapter les thérapeutiques ;
Évaluer la douleur du patient en développant l'observation clinique ;
Optimiser l'utilisation des outils d'évaluation de la douleur ;
Mettre en œuvre des actions soignantes adaptées à l'égard du patient douloureux ;
Améliorer l'évaluation de la douleur dans le cadre de la pluri professionnalité ;
Développer l'approche relationnelle lors de la prise en soins d'un patient douloureux.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L.1110-5 du Code de la Santé Publique : Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux Droits des malades et à la qualité du système de santé ;

Article L1112-4 du Code de la Santé Publique (CSP - Partie législative – Protection générale de la santé - Livre 1, Titre 1, Chapitre 2 – Art. 1) (Modifié par Ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010) ;

Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers : Prise en charge de la douleur Art. R. 4312-19 ;

Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant. - Dernière modification 29 avril 2017.

Pour développer la qualité de la prise en soins, il est essentiel que la douleur chez les patients soit prise en compte afin d'adapter de manière optimale les thérapeutiques mises en œuvre. Cette formation permet de renforcer les compétences des professionnels par l'observation clinique et l'adaptation des outils utilisés.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin Dreux : aide-soignant, infirmier, ambulancier, aide médico-psychologique.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyse de pratique
Situation simulée
Partage d'expériences

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 10 à 12 personnes par session Pour un nombre inférieur à 5 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Accompagner la personne en soins palliatifs



DURÉE

2 jours
(9h00 à 17h00)
en discontinu
1 mois d'intervalle



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut
de formation après accord de
l'employeur.
Date limite
12/04/21



DATES

18/05/21
10/06/21



COÛT

300€ par personne
pour les 2 jours.

CONTENU

Actualiser ses connaissances sur la douleur et son évaluation ;
Actualiser ses connaissances sur les autres symptômes d'inconfort ;
Actualiser ses connaissances sur la loi Claeys-Léonetti ;
Favoriser le travail pluri professionnel ;
Avoir une approche relationnelle du patient en fin de vie et en soins palliatifs ;
Avoir une approche relationnelle vis-à-vis de l'aidant lors de maladie grave et/ou lors de fin de vie ;
Partager son expérience d'accompagnement et de situation palliative.

OBJECTIFS

Faire évoluer sa pratique professionnelle dans le cadre de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies graves et/ou en fin de vie ;
Connaitre les fondamentaux de l'accompagnement en soins palliatifs et la notion de fin de vie ;
Reconnaitre la douleur et les autres symptômes d'inconfort du patient atteint de maladie grave et/ou en fin de vie ;
Identifier les mécanismes de défense de la personne soignée ;
Savoir accompagner l'aidant dans le contexte de prise en soin palliative et de fin de vie.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Loi n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie ;
Article L.1110-5 du code de la santé publique : Loi n° 2002--303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ;
Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers ;
Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant. - Dernière modification 29 avril 2017.

Pour développer la qualité de prise en soins et la qualité de vie à domicile, il est essentiel de prendre en compte la douleur et l'aspect psychologique du patient atteint de maladie grave et/ou en fin de vie afin d'adapter de manière optimale l'accompagnement dispensé. Cette formation permet de renforcer les capacités d'écoute, d'observation et d'accompagnement auprès de la personne soignée et de ses proches.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin : aide-soignant, infirmier, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie à domicile.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travaux de groupe
Partage d'expériences
Jeux de rôle

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session Pour un nombre inférieur à 5 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Bonnes pratiques de sécurité transfusionnelle



DURÉE

1 journée
(09h00-17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

2ème semaine de Janvier
3ème semaine d'Avril
4ème semaine d'Octobre
Autre session nous consulter



COÛT

100€ professionnel GHT
150€ autre professionnel

Gratuit pour les référents en hémovigilance du GHT contributeurs à la formation.

CONTENU

Exploitation des prérequis (connaissances relatives à la transfusion sanguine)

Rappels théoriques et mise en œuvre en situation simulée (à partir des dossiers transfusionnels spécifiques à chaque hôpital support) de l'étape 3 de la circulaire du 15 décembre 2003 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel : « La réception des produits sanguins labiles »

Rappels théoriques et mise en œuvre en situation simulée (à partir des dispositifs de contrôle ultime pré transfusionnel (CUPT) spécifiques à chaque hôpital support) de l'étape 4 de la circulaire du 15 décembre 2003 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel : « La réalisation de l'acte transfusionnel » : CUPT en vue d'une transfusion CGR en iso-groupe et transfusion non iso groupe (échantillon CGR aléatoire)

Analyse d'événements indésirables prévalents : étude de déclaration d'incidents transfusionnels à partir d'exemples transmis par l'hôpital support (en amont de la formation) ou de publications et/ou de jurisprudences (étude de gestion des risques à postériori)

OBJECTIFS

Actualiser les connaissances sur les bonnes pratiques et la réglementation en matière de transfusion sanguine, pour un maintien de la compétence de l'acte transfusionnel ;
Affirmer les règles de bonnes pratiques dans la réalisation d'un acte transfusionnel ;
Participer à la bonne tenue du dossier transfusionnel ;
Participer à la gestion des risques de l'acte transfusionnel.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

À l'IFPP de Dreux, une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Circulaire du 15 Décembre 2003 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel.

Une journée à l'attention des professionnels de santé pour mobiliser les connaissances et les compétences attendues.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers
Infirmiers anesthésistes
Puéricultrices
Maïeuticien

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine NEDELEC (Chartres) ;
Gilles PÉGON (Châteaudun) ;
Sébastien PRADELLE (Dreux).

INTERVENANTS

Cadres-formateurs IFSI.
S. PRADELLE, IFPP Dreux
C. SEGUT, IFSI Châteaudun
I. TURLAN, IFSI Chartres

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Temps d'échanges sur les savoirs utiles en transfusion sanguine
Pédagogie en situation simulée

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres



Châteaudun



Dreux

Clarifier son projet de reconversion professionnelle : Profession aide-soignant(e) ou infirmier(e)



DURÉE

Formule 1 : 4h (2 x 02h00 : accompagnement pédagogique)

Formule 2 : 8h (4 x 2h00 : accompagnement pédagogique + exercices de calculs simples ou/et d'argumentaire dans le domaine sanitaire et social)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation.



DATES

Au sein de l'IFPP, en partenariat avec les organismes de formation.

Sur site, à la demande.



COÛT

Individuel :
Formule 1 : 140 €
Formule 2 : 250 €

Organismes de formation : sur convention.

CONTENU

Analyse du parcours professionnel, des compétences acquises ;
Explicitation du projet professionnel et des motivations ;
Présentation des professions aide-soignante et infirmière, des modes de sélection et des formations ;
Recensement et valorisation des compétences requises ;
Accompagnement à la rédaction du CV et de lettre de motivation.

Formule 2 : accompagnement pédagogique + exercices de calculs simples ou/et d'argumentaire dans le domaine sanitaire et social.

OBJECTIFS

Analyser son parcours professionnel, forces et limites ;
Analyser la nature des besoins ;
Identifier ses motivations et argumenter son projet professionnel dans un processus de formation soignante ;
Discerner les aptitudes nécessaires à la professionnalisation ;
Repérer les compétences transférables ;
Clarifier ses représentations des professions paramédicales aides-soignantes et infirmières ;
Repérer les connaissances nécessaires préparant aux épreuves de sélection d'entrée en formation aide-soignante et/ou en soins infirmiers.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

L'IFPP propose un accompagnement à la clarification du projet professionnel.

Vous souhaitez définir un nouvel objectif professionnel. Faites le point sur vos compétences théoriques et pratiques, vos qualités afin d'évoluer professionnellement.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en projet de reconversion professionnelle, issues des domaines sanitaires et sociaux ou autres.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Brainstorming
Entretiens individuels
Apports théoriques
1 journée de stage possible

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Accompagnement individuel.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Accompagnement à l'élaboration du projet conduisant au métier d'infirmier



DURÉE

3 jours
(9h00 à 17h00).



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents hospitaliers du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

22-23-24 février 2021



COÛT

280 € / personne pour 3 jours.

CONTENU

Approche du métier d'infirmier(e) ;
Formation en soins infirmiers ;
Observation du métier en milieu professionnel ;
Formalisation du projet individuel ;
Bases en arithmétique ;
Anatomie/Physiologie/Biologie (spécifique voie Parcoursup) ;
Thématiques sanitaires et sociales (spécifique voie Formation Professionnelle Continue).

OBJECTIFS

Découverte du métier d'infirmier et de son environnement d'exercice professionnel ;
Sensibiliser aux connaissances et compétences attendues pour préciser et consolider son projet et ses aptitudes.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne se projetant dans le métier d'infirmier(e).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active centrée sur les motivations et expériences des participants
Apports théoriques ; Echanges et réflexion au sein du groupe
Stage d'observation en milieu professionnel et participation à un cours d'étudiants infirmiers

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Accompagnement à l'élaboration du projet conduisant au métier d'aide-soignant



DURÉE

2 jours
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

Session 1 :
01 et 02 mars 2021
Session 2 :
04 et 05 mars 2021



COÛT

170 € / personne pour
2 jours.

CONTENU

Métier et formation aide-soignante ;
Parcours scolaire, professionnel et ou de vie ;
Observation du métier en milieu professionnel.

OBJECTIFS

Apporter les éléments de connaissances du métier d'aide-soignant et de son environnement d'exercice professionnel ;
Sensibiliser aux connaissances et compétences attendues pour préciser et consolider son projet professionnel et ses aptitudes ;
Valoriser son parcours scolaire, professionnel et ou de vie.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de sensibilisation à l'exercice du métier d'aide-soignant.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne se projetant dans le métier d'infirmier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

1ère journée

Pédagogie active sollicitant l'expérience maximale des participants
Accompagnement sur la base d'apports théoriques, d'échanges entre participants, de supervision des expériences antérieures

2ème journée

Stage d'observation en milieu professionnel

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 6 participants, l'IFSI-IFAS se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

Entrer en formation infirmière : clarifier son orientation professionnelle



DURÉE

Théorie :
6 demi-journées
Stage d'observation :
1 journée possible en service de soins



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation.
Date limite
01/12/20



DATES

Théorie :
Mercredis après-midi
(14h-17h)
06/01/21 - 13/01/21
20/01/21 - 27/01/21
03/02/21 - 10/02/21



COÛT

240€ par personne
(payable en plusieurs fois).

CONTENU

Représentations de la profession infirmière et de ses champs d'interventions ;
Découverte du référentiel d'activités et de compétences de la profession infirmière ;
Présentation du référentiel de formation infirmière ;
Initiation à la culture soignante ;
Développement des connaissances du milieu professionnel infirmier ;
Préciser ses motivations et son projet professionnel ;
Développer des compétences pour réaliser un CV et une lettre de motivation.

OBJECTIFS

Clarifier son projet d'orientation professionnelle ;
Découvrir le milieu professionnel ;
Acquérir des connaissances sur les activités relevant de la responsabilité infirmière ;
Clarifier ses motivations et argumenter son projet professionnel ;
Identifier les aptitudes nécessaires à la profession et prendre conscience de son potentiel.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

Pour appréhender la profession infirmière, l'IFPP propose un cycle préparatoire aux personnes souhaitant préparer un diplôme d'Etat infirmier.

PUBLIC CONCERNÉ

Lycéens en classe de terminale ;
Personnes titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
Personne en projet de reconversion professionnelle relevant de la formation professionnelle continue justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale (bacheliers ou non bacheliers) à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux
Professionnels de santé du Centre Hospitalier de Dreux
Etudiants en soins infirmiers

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe
Echanges
Photo langage
Brainstorming
Analyse de parcours
Vidéos...

Stage d'observation possible

NOMBRE DE PARTICIPANTS

L'IFSI se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est inférieur à 5 personnes.



Dreux

Entrer en formation aide-soignante : 70h pour actualiser ses connaissances



DURÉE

10 jours



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.
Date limite
21/05/21



DATES

21/06/21 au 25/06/21
28/06/21 au 02/07/21



COÛT

700€ par personne.
(financement gratuit pour les personnes titulaires d'un TPAVF inscrites au Pôle Emploi).

CONTENU

1ère partie : santé publique (définitions, politique de santé publique et programme d'actions prioritaires, organisation du système de santé, généralités sur la protection sociale).

2ème partie (en lien avec l'organisation de travail) : l'aide-soignant dans le système de santé, mode de fonctionnement des établissements de santé, rôle et mission de l'aide-soignant, champ de responsabilité professionnelle de l'aide-soignant.

3ème partie (le patient au centre des préoccupations de l'équipe soignante) : autonomie et dépendance, raisonnement clinique, communication avec le patient, situation de maltraitance et bientraitance.

4ème partie (en lien avec l'état clinique d'une personne et la qualité des soins) : rappel des différents paramètres vitaux et surveillance, notions d'anatomie et de physiologie, rôle de l'aide-soignant dans le dépistage des signes d'alerte.

5ème partie (en lien avec l'hygiène des locaux) : hygiène et qualité des soins, mesures d'hygiène, lavage des mains, infections nosocomiales, hygiène environnementale dans une structure d'hospitalisation, protection du personnel.

6ème partie (en lien avec la transmission des informations et l'organisation du travail) : analyse de pratique professionnelle, compétence en français, consignes de présentation d'un écrit, transmissions de l'information.

OBJECTIFS

Bénéficier de données actualisées relatives à la fonction d'aide-soignante ;

Mobiliser les acquis indispensables à la pratique professionnelle : santé publique, hygiène, sécurité et qualité des soins ; Identifier les prérequis favorisant l'appréciation de l'état clinique d'une personne ;

Mesurer l'impact d'un changement professionnel et identifier les exigences du métier d'aide-soignant et l'évolution de son environnement ;

Mobiliser les compétences de lecture, d'écriture et de réflexion ;

Se questionner sur sa pratique ;

Développer ses capacités d'écoute et de communication.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

Toute personne souhaitant entreprendre une démarche de validation des acquis de l'expérience ou un cursus partiel de formation en vue de l'obtention du diplôme d'état d'aide-soignant peut suivre ce module de formation facultatif d'une durée de 70 heures.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel inscrit dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) et ayant obtenu un accord de recevabilité de son dossier.

Tout professionnel titulaire d'un TPAVF ou DEA ou MCAD ou DEAP ou DEAES (ancien DEAMP ou DEAVS) ou d'une décision partielle de VAE, souhaitant enrichir ses connaissances de base.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux
Infirmières et cadres des différentes structures de santé
Autres professionnels compétents dans le domaine traité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Analyse de pratiques à partir de situations professionnelles vécues

Exploitation de cas cliniques

Travaux de groupe

Travaux personnels autour des compétences en français

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant. - Dernière modification 29 avril 2017.



Dreux

Conforter ses compétences professionnelles : Profession aide-soignant ou infirmier



DURÉE

Entretiens individuels
Formation clinique



INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP



DATES

Au sein de l'IFPP et
en partenariat avec
les structures de
soins.



COÛT

150€
par personne.

CONTENU

Recensement des compétences requises techniques et théoriques ;
Connaissance de la législation (code de santé publique et code de déontologie infirmier) ;
Connaissance du référentiel infirmier 2009 ou du référentiel aide-soignant 2005 ;
Remise à niveau de la pratique clinique ;
Savoir répondre aux situations professionnelles en termes de sécurité, de qualité, d'organisation et d'humanité ;
Interagir au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS

Se remettre à niveau et s'adapter à l'emploi ;
Actualiser les acquis théoriques et cliniques ;
Analyser son parcours professionnel, forces et limites ;
Reprendre confiance en soi.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fréquentation effective.
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

L'IFPP propose un accompagnement afin de conforter ses compétences professionnelles infirmières et aides-soignantes.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers avec une interruption de carrière ;
Aides-soignants avec une interruption de carrière.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Cadre de santé : maître de stage
Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Suivis individuels (guidance et accompagnement) : 7h00
Formation clinique en fonction des besoins

NOMBRE DE PARTICIPANTS

À la demande.



Dreux

Préparer la validation des acquis de l'expérience des métiers du soin et de l'accompagnement à la personne



DURÉE

Préparation de l'écrit
6 temps de 3 heures
chacun
Préparation orale
1 temps de 3 heures
Post entretien
1 temps de 3 heures



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite : 04/12/20



DATES

14/01/21 (m) 26/05/21 (m)
16/02/21 (m) 15/06/21 (m)
18/03/21 (m) 16/09/21 (m)
22/04/21 (m) 18/11/21 (m)
(m) : matin
(am) : après-midi



COÛT

Employeur
600€
Individuel
350€

CONTENU

Apports législatifs ;
Définition du concept de compétence ;
Analyse du métier ;
Description des activités inhérentes à la fonction ;
Repérage de l'ensemble des compétences du candidat ;
Réappropriation de la méthodologie de la rédaction d'un texte en français ;
Accompagnement à la rédaction du dossier (livret 2) ;
Entraînement à l'oral.

OBJECTIFS

Organiser les modalités de validation des acquis de l'expérience pour le diplôme d'état ou le titre professionnel ;
Analyser son expérience professionnelle.

1. L'accompagnement / la recevabilité

Mesurer la pertinence du projet
Faciliter la constitution du livret 2
Analyser les emplois occupés
Repérer les situations et les compétences

2. L'accompagnement de l'entretien avec le jury

Argumenter oralement son projet professionnel

3. L'accompagnement à l'issue de la décision du jury

En cas d'ajournement :
Analyser les compétences non-validées.
En cas de validation partielle :
Concevoir un parcours complémentaire pour l'obtention des compétences manquantes.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation. Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25/01/2005 modifié, relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'état d'aide-soignant + AP ;
Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience ;
Décret du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience, par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

Quand la demande de VAE est engagée ou déclarée recevable, un accompagnement méthodologique (facultatif, d'une durée ne pouvant excéder 24 heures consécutives ou non) est possible pour le candidat afin de renseigner le dossier.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant :

- S'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience pour obtenir le diplôme d'état d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie sociale ou titre professionnel d'assistant de vie aux familles...
- Être accompagnée pour la rédaction du livret de présentation des acquis de l'expérience et la préparation de l'entretien avec le jury.

Arrêté du 20 décembre 2017 (VAE AP et AS) : le candidat doit avoir exercé les activités pendant au moins un an, soit 1607 heures, en équivalent temps plein de façon consécutive ou non (réalisation des soins d'hygiène et de confort auprès des personnes (toilette, habillage, élimination, prise des repas, déplacement...).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Entretiens individuels
Recherche documentaire
Analyse de pratique à partir de situations liées
Simulation à l'entretien

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Accompagnement individuel.



Dreux

Préparer le diplôme d'État infirmier :

Personnes ayant une autorisation d'exercice de la profession de médecin ou maïeuticien en France ou à l'étranger



DURÉE

Théorie
12 jours
Stage
15 semaines



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation.
Date limite
25/09/20



DATES

Théorie
2 jours : 09/11/20 et 10/11/20
5 jours : 30/11/20 au 04/12/20
5 jours : 15/03/21 au 19/03/21
Stage
5 semaines : 04/01/21 au 05/02/21
10 semaines : 05/04/21 au 11/06/21



COÛT

2700€ par personne.

CONTENU

La réglementation de la profession infirmière ; Le référentiel infirmier 2009 et les compétences infirmières ; Les concepts de la démarche soignante ; L'histoire et l'anthropologie des pratiques soignantes ; Les modèles cliniques et le raisonnement clinique en soins infirmiers ; L'analyse de pratique professionnelle ; Les acteurs de santé et l'interprofessionnalité ; Les outils de coopération et collaboration entre partenaires de santé ; Les pratiques de soins et l'application de prescriptions médicales ; Les règles de sécurité et de qualité des soins ; La méthodologie du travail d'intérêt professionnel...

OBJECTIFS

Comprendre le rôle de l'infirmier dans ses différentes dimensions ;
Acquérir le raisonnement et la démarche clinique infirmière dans le cadre d'une pluri professionnalité ;
Acquérir une posture réflexive ;
Appliquer les règles de bonne pratique ;
Adopter une posture professionnelle infirmière.

Acquérir les compétences :

CP 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;
CP 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier ;
CP 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
CP 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation permet d'être présenté au diplôme d'État infirmier.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

L'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier :

« Les personnes titulaires d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de médecin en France ou à l'étranger [...] sont autorisées à se présenter directement au jury du diplôme d'Etat d'infirmier défini à l'article 35, les lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :
• Avoir validé les unités d'enseignement UE 3.1. S1 et UE 3.1. S2 « Raisonnement et démarche clinique infirmière » [...] ;
• Avoir réalisé deux stages à temps complet de soins infirmiers d'une durée totale de 15 semaines permettant la validation de l'acquisition des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II [...] ;
• Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50 000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier. »

Les critères retenus pour l'admission des candidats sont les suivants :

- Ordre d'arrivée du dossier complété.
- Justificatif d'une résidence dans le département d'Eure et Loir, ou en Région Centre – Val de Loire.
- Niveau de langue française suffisant au regard des prises en soin dans les établissements de santé.

Le candidat est soumis à un entretien portant sur l'aptitude à suivre la formation, les motivations et le projet professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes titulaires d'un doctorat en médecine en France ou à l'étranger. Personnes titulaires d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de maïeuticien en France ou à l'étranger.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux
Ingénieur pédagogique multimédia
Professionnels de santé du centre hospitalier de Dreux
Autres professionnels compétents dans le domaine traité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe, partage d'expériences
Recherches personnelles
Simulation en salle de pratique
Cours magistraux
Plateforme numérique
Accompagnement à l'utilisation de la langue française
Analyse de pratiques à partir de situations de soins...
Stage

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 5 personnes par session.



Formation
diplômante



Dreux

Devenir aide-soignant ? Devenir infirmier ?

Orientation post-BAC



DURÉE

En fonction des établissements



INSCRIPTION

Formation sur site



DATES

Dates à déterminer avec les responsables de l'encadrement des élèves.



COÛT

Dans le cadre d'une convention inter-établissements.

CONTENU

Représentations des professions aide-soignante et/ou infirmière ;
Législation des professions ;
Connaissance des professions aide-soignante et/ou infirmière ;
Connaissance des formations aide-soignante et/ou infirmière et des modalités d'accès ;
Présentation des compétences requises ;
Concept de motivations et projet professionnel.

OBJECTIFS

Initier une réflexion sur l'orientation de son projet professionnel ;
Clarifier ses motivations et argumenter son projet professionnel ;
Identifier les aptitudes nécessaires à la professionnalisation ;
Repérer les connaissances nécessaires permettant l'accès à la formation aide-soignante et/ou infirmière.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

Pour appréhender pleinement les professions infirmière et aide-soignante, l'IFPP propose un accompagnement à la clarification du projet professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Lycéens en première et terminale (lycées d'enseignements généraux, technologiques et professionnels) avec un projet professionnel infirmier et/ou aide-soignant.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé
Responsable formation continue

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux
Professionnels de terrain
Étudiants en soins infirmiers ou élèves aides-soignants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Brainstorming
Travaux de groupe
Travaux personnels de recherche
Témoignages de professionnels et d'apprenants
Exploitation de stage
Partage d'expérience
Apports théoriques
Vidéo

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En fonction des effectifs de classe.



Dreux



www.ifs-dreux.fr



Pédagogie numérique et formation qualité



L'IFPP de Dreux propose également trois formations continues dans le domaine de la pédagogie numérique et une formation au service de la qualité. Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site internet ou contactez-nous grâce aux informations en fin de catalogue.



1 | Développer des séquences pédagogiques à distance dans un dispositif de formation



2 | Concevoir et réaliser des activités pédagogiques avec le tableau blanc interactif (TBI)



3 | Utiliser la vidéo au service de la formation paramédicale



4 | Initier une démarche de certification en institut

Sites internet

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites internet des instituts de formation pour toutes informations complémentaires.



Dossiers d'inscription
téléchargeables en ligne.



IFSI-IFAS de Châteaudun | www.ifsi-ifas-chateaudun.fr

IFSI-IFAS de Chartres | ifsi-ifas.ch-chartres.fr/

IFPP de Dreux | www.ifsi-dreux.fr



SÉLECTION



FORMATIONS



FINANCEMENTS

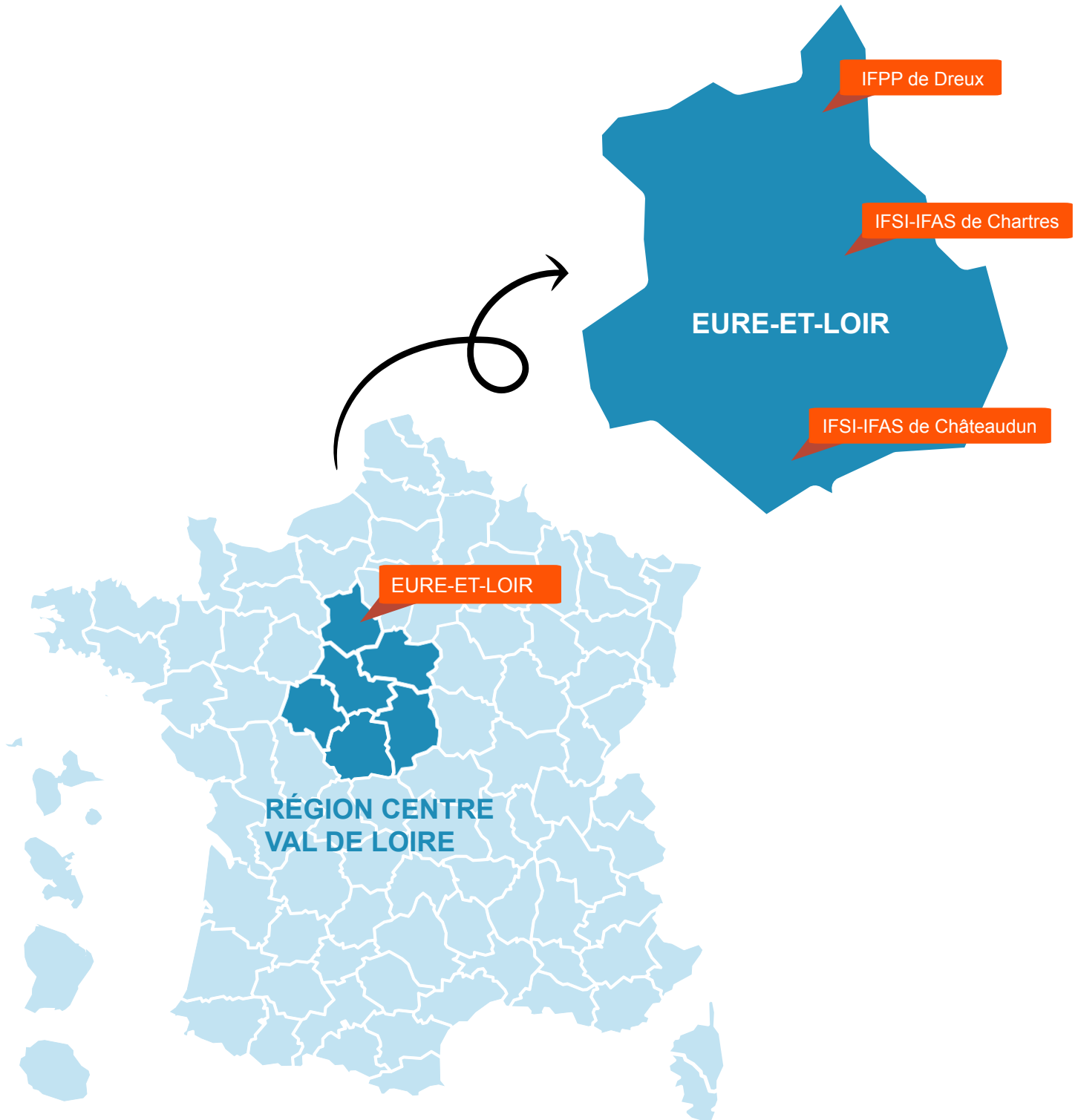


VIE PRATIQUE

Où sommes-nous ?



La Région Centre Val de Loire compte 13 IFSI-IFAS, dont 3 instituts dans le département d'Eure-et-Loir : L'IFSI-IFAS de Chartres, l'IFSI-IFAS de Châteaudun et l'IFPP de Dreux. Voici une carte permettant de situer la Région, le département et les IFSI-IFAS d'Eure-et-Loir.



Contactez-nous



ÉTABLISSEMENT SUPPORT



Centre Hospitalier de Châteaudun

ÉTABLISSEMENT SUPPORT



ÉTABLISSEMENT SUPPORT



RESPONSABLE FORMATION CONTINUE

Gilles PÉGON

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

RESPONSABLE FORMATION CONTINUE

Sandrine NEDELEC

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

Marie-Laure MOULIN

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE FORMATION CONTINUE

Sébastien PRADELLE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

Nadège MANUGUERRA

COORDONNÉES

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

30, rue de la Madeleine

28200 CHÂTEAUDUN

Tel : 02 37 44 63 93

Fax : 02 37 44 63 98

Mail : ifsi@ch-chateaudun.fr

COORDONNÉES

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

7, rue Philippe DESPORTES

28000 CHARTRES

Tel : 02 37 30 30 86

Fax : 02 37 30 32 49

Mail : secifsi@ch-chartres.fr

COORDONNÉES

INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
Institut de Formation en Soins Infirmiers & Institut de Formation d'Aides-Soignants

69, rue de Rieuville – B.P. 69

28102 DREUX Cedex

Tel : 02 37 46 82 43

Fax : 02 37 46 88 87

Mail : ifsi@ch-dreux.fr

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



www.ifsi-ifas-chateaudun.fr



IFSI IFAS Châteaudun Site officiel

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



ifsi-ifas.ch-chartres.fr/



IFSI IFAS Chartres



IFSI/IFAS de Chartres

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



www.ifsi-dreux.fr



@ifppdreux



IFPP



ifppdreux



IFSI IFAS CHÂTEAUDUN
30, rue de la Madeleine
28200 CHÂTEAUDUN
Tel : 02 37 44 63 93
Fax : 02 37 44 63 98
Mail : ifsi@ch-chateaudun.fr

IFSI IFAS CHARTRES
7, rue Philippe DESPORTES
28000 CHARTRES
Tel : 02 37 30 30 86
Fax : 02 37 30 32 49
Mail : secifsi@ch-chartres.fr

IFPP DREUX
69, rue de Rieuville – B.P. 69
28102 DREUX Cedex
Tel : 02 37 46 82 43
Fax : 02 37 46 88 87
Mail : ifsi@ch-dreux.fr

Instituts de formation référencés

